ccas de bellerive

Bourses communales

Année scolaire 2025/2026

ATTESTATION

Versement de la bourse sur le compte bancaire

Du représentant légal du lycéen (ne)

Je soussigné-e (le lycéen ou la lycéenne)

.....

Adresse : .....
.....

N° de Téléphone :.....

Autorise Monsieur ou Madame (mère ou père, représentant légal)

.....

A percevoir le versement de la bourse communale sur son compte personnel.
▶ *Joindre le RIB de ce compte personnel,*

Agrafer à ce document :

- le RIB du compte personnel des parents ou représentant légal
- une copie du livret de famille attestant la filiation parents/enfants.
- ou une copie de la décision de justice sur laquelle est mentionnée la délégation des droits.
- Certificat de scolarité

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Bellerive le .....

Signature de l'élève,

Centre Communal d'Action Sociale
Esplanade François-Mitterrand 03700 Bellerive-sur-Allier
Tél. 04 70 58 43 80 - Fax 04 70 58 43 89 - Courriel : ccas@ville-bellerive.com - www.ville-bellerive-sur-allier.fr

CCAS de bellerive

Versement de la bourse communale, année scolaire 2025/2026

Documents demandés pour la constitution du dossier de demande :

- Un certificat de scolarité,
- La notification d'attribution de la bourse accordée par le Ministère de l'Education Nationale
- un R.I.B. (le versement de la bourse sera effectué sur ce compte bancaire)

✔ **Si le lycéen ou la lycéenne ne possède pas de compte bancaire,**

✔ Compléter l'attestation autorisant le versement de la bourse sur le compte bancaire de vos parents ou tuteur. Voir pièce jointe

✔ Fournir le R.I.B. de ce compte, ainsi qu'une copie du livret de famille attestant la filiation enfant/parents ou une copie de la décision de justice sur laquelle est mentionnée la délégation des droits.